

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Dans un temps où le philosophisme et le rationalisme, semblables à un lion rugissant qui se sent retenu dans des lacets ou qui a reçu un coup mortel, se ruent sur tout ce qui l'environne et l'arrête avec la fureur du désespoir ou les effets et la violence d'un agonisant qui lutte contre la mort, il n'est pas inutile pour nous de suivre la marche que tient la Providence et les moyens qu'elle emploie pour parvenir à ses fins. Il est important aussi pour tout catholique d'être un peu au courant de toutes les grandes questions religieuses qui occupent actuellement le plus grand nombre des esprits sérieux. On sait que les Jésuites sont en ce moment l'objet des attaques les plus violentes de l'impunité et de l'électisme. Il est bon d'observer que le mot de Jésuite n'est mis en avant que pour faire prendre le change et que par jésuitisme, il faut maintenant entendre souvent catholicisme. D'ailleurs la Compagnie de Jésus a joué et joue encore un trop beau rôle dans l'Eglise pour ne pas intéresser tout catholique qui a la gloire de Dieu et les progrès de sa religion à cœur. Nous croyons donc faire plaisir à nos lecteurs en leur présentant quelques extraits d'un petit ouvrage que le R. P. de Ravignan vient de publier en réfutation des calomnies journalières que l'Université de Paris se plaît à répandre surtout depuis un an. Le R. P., après avoir exposé dans un court abrégé, le sens, le but, et l'économie des enseignemens que contient le livre des exercices spirituels de St. Ignace et de la constitution de la Compagnie, en vient au troisième chapitre à la doctrine de cette même Compagnie. C'est par là que nous croyons devoir commencer. Nous sommes persuadés que la multiplicité et la griveté des imputations lancées contre elle et qu'on va lire dès le commencement de ce chapitre, paraîtront si incroyables et si affreuses qu'elles suffiront pour faire comprendre qu'elles ne peuvent venir que de la haine, la jalousie et la vengeance et par conséquent qu'elles sont toutes gratuites, calomnieuses et injustes. Le lecteur peut en juger.

DOCTRINES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Le 6 août 1762, le parlement de Paris rendit l'arrêt de la suppression de la Compagnie de Jésus. D'après les termes qui précèdent le dispositif de cet arrêt, et qu'on peut bien regarder ici comme l'expression des motifs qui ne dénonçaient pas autrefois dans les jugemens, les Jésuites sont connus coupables d'avoir enseigné en tout temps et persévéramment avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux : "la simonie, le blasphème, le sacrilège, la magie et le maléfice, l'astrologie, l'irréligion de tous les genres, l'idolâtrie et la superstition, l'impudicité, le parjure, le faux témoignage, les prévarications des juges, le vol, le paricide, l'homicide, le suicide, le régicide."

Le catalogue n'est pas complet. Le même arrêt rapporte plusieurs dénominations et quatre-vingt-quatre censures qui notent et condamnent la morale et la doctrine enseignées dans la Société des Jésuites comme "favorables au schisme des Grecs, attentatoires au dogme de la procession du Saint-Esprit, favorisant l'arianisme, le socialisme, le sabellianisme, le nestorianisme, ébranlant la certitude d'aucuns dogmes sur la hiérarchie, sur les rites du sacrifice et des sacrements, renversant l'autorité de l'Eglise et du siège apostolique, favorisant les luthériens, les calvinistes et autres novateurs du seizième siècle, reproduisant l'hérésie de Wicleff, renouvelant les erreurs de Tichonius, de Pelage, des semipélagiens, de Cassien, de Fauste, des Marseillais ; ajoutant le blasphème à l'hérésie ; injurieuses aux saints Pères, aux apôtres, à Abraham, aux prophètes, à St. Jean-Baptiste ; aux anges ; outrageuses et blasphématoires contre la bienheureuse Vierge Marie, ébranlant les fondemens de la foi chrétienne ; destructives de la divinité de Jésus-Christ, attaquant le mystère de la rédemption, favorisant l'impunité des déistes, ressentant l'épicuréisme, apprenant aux hommes à vivre en lâches et aux chrétiens à vivre en païens," etc.

Ainsi toutes les monstruosités de l'esprit humain, toutes les hérésies, toutes les erreurs, le jansénisme seul excepté, tous les crimes, toutes les impiétés, toutes les infamies furent enseignés par les Jésuites en tout temps et persévéramment. Voilà ce que j'ai trouvé de vrai et moi sur le seuil de la Compagnie de Jésus, quand Dieu m'inspira la pensée d'y abriter ma vie. J'étais magistrat, j'étais homme ; je passai outre.

Les appréciations que d'Alembert et Voltaire ont faites de cet arrêt sont assez cennues et dénuées. La loi du sens commun, qui prévaud toujours en France, a aussi prononcé sans appel. Je me bornerai à citer l'opinion de M. de Lally-Tolendral ; elle est remarquable par sa gravité :

" Nous croyons pouvoir avouer dès ce moment que dans notre opinion la destruction des Jésuites fut une affaire de parti et non de justice ; que ce fut un triomphe orgueilleux et vindicatif de l'autorité ecclésiastique, nous dirions même sur l'autorité royale si nous avions le temps de nous expliquer ; que les motifs étaient futiles ; que la persécution devint barbare ; que l'expulsion de plusieurs milliers de sujets hors de leurs mui-

sons et de leur patrie, pour des métaphores communes à tous les instituts monastiques, pour des bouquins ensevelis dans la poussière et composés dans un siècle où tous les casuistes avaient professé la même doctrine, était l'acte le plus arbitraire et le plus tyrannique qu'on pût exercer ; qu'il en résulta généralement le désordre qu'entraîne une grande iniquité, et qu'en particulier une plaie jusqu'ici incurable fut faite à l'éducation publique. M. Séguier, obligé par son corps de prendre une part active à cette guerre acharnée contre des religieux, y mit au moins tout ce qu'il put de modération et de douceur... élevé par eux, il pouvait juger combien on les calomniait."

Laissons cela. Deux points m'ont frappé ; ils m'ont paru tout décider, et suffire au bon sens et à la bonne foi.

La Compagnie de Jésus a-t-elle des doctrines qui lui soient propres ?

Quel esprit la dirige dans l'enseignement domestique et moral de la religion ?

St. Ignace a voulu ces deux choses : la sûreté de la doctrine, l'esprit de charité et de zèle évangélique.

Je dirai d'abord que la Compagnie n'a point de doctrine à elle ; elle suit les doctrines les plus communément autorisées dans l'Eglise ; et quant aux opinions libres, elle laisse aussi la liberté des esprits dans l'union des cœurs. Telle a été la sage pensée de son fondateur.

Un corps a surtout besoin d'harmonie et de paix intérieure ; l'union entre les membres est sa vie. La différence d'opinion et de doctrine, en divisant les esprits, risque trop souvent aussi de diviser les cœurs. On conçoit donc que St. Ignace ait recommandé aux religieux de Sa Compagnie d'éviter, autant que possible, cette diversité d'enseignement et d'opinion qui avec l'union ôte la force, et devient la ruine de la vérité même. Les supérieurs doivent soigneusement en écarter le danger.

C'est dans ce but, et pour veiller aussi l'intégrité de la doctrine, que nos constitutions soumettent à un examen et à une autorisation préalable tous les livres qu'un religieux de la Société voudrait publier. Cette garantie est nécessaire ; elle est moralement suffisante.

Jamais cependant, je le compris sans peine, la Compagnie, par l'emploi de ces sages précautions, n'a pu prétendre que le moindre enseignement de chacun de ses écrivains et de ses professeurs devint l'enseignement de tout le corps ; ni que l'approbation de trois ou quatre examinateurs et d'un supérieur imprimât au livre d'un jésuite une sanction de vérité irréfragable. Et assurément il est simple d'avouer que des auteurs jésuites, leurs examinateurs et leurs supérieurs ont pu se tromper et se sont trompés.

Mais il me paraît évidemment contraire à la justice et au bon sens d'imputer à tout le corps les opinions ou les erreurs de quelques membres ; tout comme il répugne que les individus soient tenus pour irréprochables, et que le corps soit criminel et condamnable. Car enfin des membres sains ne formeront jamais un corps vicieux. Combien de fois cependant n'a-t-on pas commis à l'égard de la Compagnie de Jésus l'une ou l'autre de ces inconséquences !

St. Ignace, pour parvenir au but qu'il se proposait, a donc tracé les règles les plus convenables.

Je n'y rencontre rien d'exclusif ; rien qui constitue le moins du monde une doctrine singulière et propre de la Compagnie ; bien au contraire ; et avec la plus légère attention on touchera au doigt l'étrange méprise où est tombé l'aveuglement des prévention.

Quelles sont, à vrai dire, les doctrines de la Société de Jésus ? Ce qu'il y a de plus approuvé de l'Eglise, ce qui est la voix commune des docteurs, de celui avant tous qu'on a si justement nommé le prince et l'ange de toutes les écoles.

Et dans cette sage direction donnée à notre enseignement dogmatique et moral, je ne vois aucune trace de cette prétendue servitude imposée à nos esprits. J'y trouve une liberté saine, une liberté fort étendue même dans l'ordre et dans la charité, traduction fidèle et vraie de la belle maxime de St. Augustin : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas*. Voici donc le sens des paroles de nos constitutions :

" Que les nôtres suivent en chaque faculté la doctrine la plus approuvée et celle qui offre le plus de sécurité, *securiorum et magis approbatam doctrinam*." En théologie St. Thomas, l'une des plus belles gloires de l'Eglise et l'honneur de l'ordre illustre de Saint-Dominique, est déclaré le docteur propre des maîtres et des élèves de la Compagnie de Jésus, sans que l'on soit asservi toutefois à suivre en aveugle ses moindres opinions. Aussi dans les questions librement controversées entre les théologiens, le Jésuite est libre lui-même d'embrasser le parti qui lui convient. Seulement on lui recommande la modération de la charité, *in omnibus charitas*. Les auteurs de la Compagnie sont remplis de ces libres dissentiments entre eux. On peut les lire ; et que deviennent en présence d'un fait aussi facile à vérifier, que devenu nt, je le demande, et cette doctrine particulière aux Jésuites et cet enseignement de corps qui n'appartient qu'à eux ? Non, encore une fois, nous n'avons pas de doctrines ; nous pouvons avoir un esprit à nous, ce qui est fort différent.

Et plus je réfléchis ici, plus j'admire à quel point l'on a pu se jouer de la crédulité publique ; je ne puis m'empêcher de me demander où l'on est allé chercher ces monstrueuses chimères inventées au sujet de la Compagnie. Une seule et mystérieuse pensée dictée et asservit toutes les pensées, le corps entier enserme et parle par la bouche de chacun ; le Jésuite n'a plus l'usage de sa propre intelligence ; tout lui est imposé dans ce qui est même le plus inoffensif et le plus libre, l'opinion.

L'on s'étonne peut-être ; il faut bien cependant prendre au sérieux ces extravagances puisqu'il s'est trouvé tant de gens pour y ajouter foi. Mais j'oserais demander que l'on consentit à croire que nous sommes des hommes comme les autres, et que nous n'avons abdiqué vraiment ni la dignité, ni la liberté d'un esprit raisonnable.

J'ai rétabli les principes qui nous dirigent et que les faits expriment. Il en résulte que la Société n'a point, qu'elle ne peut même avoir de doctrine qui lui soit propre. Nous adoptons la doctrine la plus communément reçue dans l'Eglise. Quand sur une question il n'y a pas d'enseignement commun et autorisé, nous sommes libres entre nous dans la charité, comme le sont tous les chrétiens et tous les prêtres ; de choisir l'opinion qui nous convient. L'intention de St. Ignace n'a pas été d'asservir ni d'abrutir les esprits, mais de les régler ; de proscrire toute liberté d'opinion, mais de prévenir les abus qui en pourraient naître.

Telles sont nos règles quand à la doctrine, et tel est le véritable caractère que présentent les nombreux auteurs de la Compagnie de Jésus. Ceux qui en parlent autrement ne les connaissent pas.

La fin au prochain numéro.

Du Journal d'Agriculture Canadien.

Des chevaux :—C. W. Goach, de la Virginie, écrivant à l'Éditeur de *Southern Planter*, s'exprime ainsi : "les moyens ordinaires de purger les chevaux malades sont si lents à opérer que dans plusieurs cas ils ne produisent aucun bien. Je vous envoie une recette bien simple, que quelques uns de vos lecteurs ne connaissent peut-être point et que j'ai toujours vu réussir ; je la regarde comme des meilleurs et des plus faciles je l'ai vue, il y a quelques années, dans le *Cultivateur Américain* et j'en ai fait l'expérience. Prenez un morceau de craie de la grandeur environ d'une noix, pilez le dans un mortier ou enveloppez le dans une guenille et réduisez le en poudre avec un marteau ou autre chose ; mettez la poudre dans une bouteille ; videz y du vinaigre commun, jusqu'à ce que l'effervescence vous empêche d'en vider davantage, et lorsque le cheval est prêt, faites le lui avaler. Vous pouvez d'abord introduire peu de vinaigre dans la bouteille, de manière à ce que vous puissiez y en introduire davantage pour un second remède, une chopine suffira ordinairement. Si la remède n'opère pas en cinq ou six minutes, réitérez la dose, et en très peu de temps l'animal aura du mieux."

De la chaux pour les chevaux et les bestiaux :—Un auteur, dans le *Cultivateur Américain*, recommande de donner de la chaux en petites quantités aux chevaux et aux bestiaux, comme étant un préservatif et un remède contre les ulcères et autres maladies de bestiaux. Ayant un cheval malade qu'il ne pouvait guérir par d'autres moyens, il lui donna une cuillerée à table de chaux vive trois fois par semaine avec sa nourriture. Au bout de deux semaines le cheval rendit des chiques en grande quantité et eut du mieux. Les chiques mises dans de la chaux moururent en vingt quatre heures. Il en donna à ses bestiaux en la mêlant avec leur son et en leur permettant d'y avoir toujours accès. Depuis qu'il a adopté ce remède il n'a perdu aucun animal par suite de maladie de bestiaux, quoiqu'il en ait perdu plusieurs auparavant.

Couchettes :—Ceux qui désirent avoir des couchettes propres pour l'année prochaine feront bien de les laver avec de l'eau bouillante et d'y mettre ensuite du vif argent battu dans un blanc de jaune d'œuf dans toutes les fentes et coins. Un seul blanc suffit pour une couchette avec autant de vif argent qu'il en pourra recevoir. C'est le seul moyen de chasser les punaises des couchettes, quand on n'y fait pas souvent attention d'ailleurs. C'est un vrai poison pour les punaises.

CORRESPONDANCES.

M. L'ÉDITEUR,

Le seize de ce mois, St. Hyacinthe a vu encore une fête littéraire. Les élèves des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont subi l'examen en présence d'un grand concours, où l'on remarquait plusieurs membres du clergé et des citoyens distingués. On aura une idée de l'excellence de cette institution par l'énumération des matières qu'on y enseigne. Les éléments et la syntaxe de la grammaire française, accompagnés d'exercices analytiques, la géographie, l'arithmétique, l'histoire du Canada, l'histoire ancienne et romaine, la grammaire anglaise, la traduction d'auteurs anglais en français et d'auteurs français en anglais, voilà ce qui pendant l'année, a fait l'objet des études ; et les réponses des élèves ont prouvé avec quel succès ces branches nombreuses et variées de l'instruction ont été cultivées. Les progrès dans la langue anglaise ont surtout frappé le public. Les arts d'agrément sont aussi enseignés dans cette institution. Plusieurs jeunes demoiselles ont exécuté divers morceaux de musique, et à diverses reprises l'on a entendu avec plaisir des chants d'une douce mélodie. On a vu de jolis dessins de tête et de paysage, on a admiré de délicates broderies et l'on s'est plu à considérer des travaux d'aiguille appliqués à la confection d'objets utiles.

Deux ou trois drames dont plusieurs parties ont été représentées d'une manière intéressante ont récréé l'attention du public que deux longues réanées devaient naturellement un peu fatiguer. De nombreuses récompenses ont été données avec des couronnes de fleurs et des feuilles aux élèves distingués par leur succès. Après la distribution des prix, celles-ci enfoncèrent une strophe d'un cantique à Marie, se terminant par ces vers :

Vierge, reçoit cette couronne,
Et qu'elle soit le gage heureux
De celle qu'auprès de ton trône
Tu nous réserves dans les cieux.

En chantant ces mots, les élèves couronnées tenaient leurs couronnes élevées vers le ciel : spectacle qui produisit une vive émotion dans l'assemblée. Le nombre des élèves du couvent était de 130, parmi lesquelles environ 50 externes, l'éducation est donnée gratuitement à la plus grande partie de celles-ci.

On voit par cet exposé quel service rendu à la paroisse de St. Hyacinthe et aux paroisses voisines la Congrégation de Notre-Dame. On sait que dans beaucoup d'autres localités, les sœurs de cette congrégation répandent les bienfaits de l'éducation avec un succès croissant de jour en jour.

Cette excellente institution, purement canadienne, si respectable par son antiquité, et par les succès qu'elle ne cesse de rendre depuis près de deux siècles, doit être bien chère au pays. Depuis plusieurs années elle a fait les plus grands efforts pour accommoder son enseignement aux exigences, aux besoins progressifs de notre société : tous les jours de nouvelles branches sont introduites dans l'enseignement et l'on n'épargne rien pour que l'instruction soit aussi variée, aussi complète que les circonstances peuvent le permettre. Il n'est pas besoin d'insister sur l'excellence et les avantages de l'éducation morale et chrétienne que donne dans ses diverses maisons la Congrégation de Notre-Dame. Il y a longtemps qu'on répète dans le pays qu'on sait reconnaître les élèves de cette institution dans les femmes canadiennes que distinguent le plus ces belles qualités religieuses et morales qui donnent un caractère si élevé et si estimable. Aussi c'est avec raison qu'une des élèves des sœurs de St. Hyacinthe, dans un petit discours qu'elle adressait aux parents après la distribution des prix, put leur dire : " Bientôt, en nous pressant dans vos bras, puissiez-vous nous féliciter non seulement de quelques succès dans ce qui a fait l'objet de nos études, mais surtout des progrès dans ces vertus chrétiennes, dans ces qualités du cœur, auxquelles, ô mères bien aimées, vos paroles et vos exemples nous accoutumaient dès le berceau. Ici, vous le savez, les leçons maternelles données dans l'enfance reçoivent un large développement. La religion nous est montrée avec tous ses avantages : elle nous est présentée comme le soutien qui soutient l'innocence, comme la consolation et le refuge dans les orages qui peuvent gronder dans la suite de la vie, comme le bonheur qui doit donner à toutes nos joies un charme qui les exalte en les sanctifiant."

—On écrit à l'*Aurore*, de St. Antoine, 20 août :

M. l'Éditeur, — Le 12 août, a eu lieu l'examen de l'école du village St. Denis, présidé par M. le grand-vicaire Demers, et les autres commissaires d'éducation, en présence d'une foule de spectateurs venus de différentes paroisses ; dire que les jeunes élèves ont répondu à merveille serait en vain, c'est-à-dire trop long ; il suffit de dire que cette école est tenu par M. P. Kemneur déjà si avantageusement connu dans l'art d'enseigner la jeunesse avec avantage. UN AM. DE L'ÉDUCATION.

—On écrit au *Canadien* :

M. le Rédacteur, Mercredi dernier, eut lieu à la Pointe-aux-Trembles l'examen des dames religieuses de la Congrégation. Il fut présidé par le révérend M. de Courval curé de la paroisse, accompagné de plusieurs autres prêtres et d'un grand nombre de citoyens respectables. Cet examen a été soutenu avec un succès qui ne le cède en rien à celui de nos autres institutions de ce genre. Quoiqu'il n'y eût que deux séances, ce temps a été plus que suffisant pour nous convaincre de l'application, des progrès et des talents des élèves. Leurs réponses ont été claires et précises. Les demoiselles ont été examinées sur la lecture française, l'arithmétique, la géographie, l'histoire romaine, l'histoire du Canada, etc. Elles ont aussi montré des échantillons de dessin. Tous les assistants se sont retirés satisfaits de la manière habile avec laquelle les élèves ont répondu. Le tout fut terminé par deux petits drames joués avec une perfection que l'on trouve rarement dans un âge si tendre. Enfin cet examen ne peut que faire honneur aux habiles institutrices qui dirigent cette institution et qui consacrent le plus beau temps de leur vie à l'éducation des jeunes filles. UN ASSISTANT.

L'*Aurore*, après avoir fait le résumé du débat qui eut lieu dans la Chambre des Communes, au sujet de l'invention d'un capitaine Warner, qui prétend avoir découvert le secret de détruire instantanément une flotte entière à la distance de sept milles, fait les réflexions suivantes, dont on ne manquera pas d'apercevoir l'humanité et la justesse.

Il est malheureux qu'à cette époque avancée de la civilisation l'esprit humain ne songe qu'à se creuser des abîmes ; il nous semble que ce sont les découvertes philosophiques qui devraient embraser toutes les âmes, en flammer tous les génies, au lieu de s'évertuer à raffiner ainsi sur les moyens de destruction de l'humanité ; qui n'existent déjà que trop à la honte de la nature humaine. On s'épuise à trouver des plans de massacre, à systématiser le meurtre sur l'échelle la plus étendue, et l'on ne s'occupe pas à donner du pain au peuple qui souffre, à l'affranchir de ses misères et de son esclavage. Pourtant le champ est vaste en Angleterre et surtout en Irlande où le génie du philanthrope peut trouver à s'exercer au profit de ses semblables que les infortunes et les persécutions rendent chers à tous les hommes généreux. C'est là qu'il faudrait tourner les yeux de la science et de l'humanité au lieu de calculer froidement les chances de cet art destructeur qu'on appelle la guerre, et qui n'existerait pas sur terre si la justice y régnaient.

Quoiqu'il en soit du projet Warner, Sir Robert Peel a eu le soin de dire de la part du gouvernement qu'il n'était pas prêt de lui bailler la modeste somme demandée ; et à sa place nous osons lui la légèreté altération suivante, à la motion secondée par sir R. Peel : que les £400,000 demandés par le capitaine Warner lui fussent accordés pourvu qu'on plaça l'ingénieur inventeur dans son tombeau avec son secret, aussitôt après l'obtention de la condition de rendre tous les assomés des trois royaumes ses héritiers.

NÉCROLOGIE.

Voici les détails que nous avons trouvés dans les journaux français sur la mort du vénérable évêque de Nancy.

On lit dans la *Gazette du Midi*, journal publié à Marseille :

« C'est avec autant de surprise que de douleur, que nous avons appris la mort de Mgr. de Forbin-Janson, évêque de Nancy, qui a succombé dans l'avant-dernière soirée à la maladie dont son zèle pour le bien de la religion et de l'humanité a été la première et on peut dire l'unique cause ; car son organisation physique était d'une force remarquable, et son âge pouvait faire espérer son retour à la santé. Mgr. de Forbin n'était âgé que de cinquante-huit ans.

« L'épiscopat français, dont il était une des gloires, ne fait pas seul une grande perte. La France catholique, dont il l'est peut-être pas une seule ville qui n'ait entendu sa voix éloquent de missionnaire et de lui doive quelque fondation pieuse et honorable, s'unit aux regrets de l'Église.

« La Palestine et l'Asie-Mineure, où il porta les premiers élans de son zèle apostolique, l'Amérique, qu'il évangélisa naïvement pendant dix-huit mois, on sait avec quel succès, et où il reçut les premières atteintes de sa maladie, déplorent la fin prématurée de cette vie toute consacrée aux œuvres sublimes de la religion et de la bienfaisance. Mgr. de Nancy n'a pas connu toute la gravité du mal qui le consumait, et a expiré sans douleur dans les bras de son frère et de son neveu, MM. le marquis et le comte Palamède de Forbin-Janson, dans une maison de campagne des Aygaldes.

« Un service solennel doit avoir lieu ce matin, à huit heures, dans l'église des Aygaldes. Mgr. l'évêque, qui a assisté le vénérable défunt avec le dévoilement d'un ami, viendra y officier pontificalement. Cette église de campagne serait, à coup sûr, trop étroite pour contenir tous les amis de l'illustre prélat, si cet avis leur parvenait à temps pour leur permettre d'aller offrir à sa mémoire le dernier tribut de leurs regrets.

« La dépouille mortelle de Mgr. de Forbin-Janson sera ensuite transportée à Paris, pour être déposée dans le caveau de sa famille. »

Et dans un autre numéro du même journal :

« Les obsèques de Mgr. l'évêque de Nancy et de Toul ont eu lieu samedi matin dans l'église du quartier rural des Aygaldes, pour obéir à l'intention du frère du vénérable défunt, M. le marquis de Forbin-Janson. La cérémonie aurait été célébrée en ville avec toute la solennité due à un primat de Lorraine, à un nom allié aux plus illustres noms de France, et plus grand encore par ses œuvres de foi dans les Deux-Mondes ; elle s'est faite néanmoins avec toute la pompe que pouvait comporter une église de village. Monseigneur a officié pontificalement, assisté de ses grands-vicaires, de deux diacones d'honneur et des ecclésiastiques venus de Marseille sur l'avis qui leur avait été communiqué. M. le curé des Aygaldes était entouré du clergé des neuf paroisses qui composent son canton. L'église était dignement ornée, et l'assistance, composée de tous les amis qui avaient pu recevoir la nouvelle de cette mort si prompte, s'est grossie de la population des alentours.

« Parmi les parents accourus pour rendre les derniers devoirs au digne évêque, on voyait des représentants de toutes les branches des Forbin. Hors de Provence, leur deuil sera partagé par des familles non moins historiques, celles des ducs de Beaufort et de Montemar, et en Piémont celles de Galéan et de Vintimille, auxquelles Mgr. de Nancy appartenait par sa mère.

« Le corps, déposé dans un cercueil de plomb, a été placé dans une chapelle ardente élevée dans l'église des Aygaldes, où l'on a dit des messes jusqu'à ce matin, en même temps que, par ordre de Monseigneur, toutes les messes de la ville ont été dites à l'intention du vénérable défunt. Aujourd'hui, M. le marquis de Forbin-Janson partira directement pour Paris, accompagnant les dépouilles mortelles de Mgr. de Nancy, qui seront déposées dans l'église de l'ancien couvent de Piepus, où est le tombeau de la famille. »

On lit dans l'*Univers* :

« Les obsèques de Mgr. Charles-Auguste-Marie-Joseph comte de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine, ont été célébrées le 26 juillet, à Saint-Thomas-d'Aquin avec toute la pompe qui convenait au rang élevé de sa famille et à sa dignité d'évêque. La messe solennelle a été chantée par le nouvel évêque de Nancy. MM. les archevêques de Paris et de Rouen, les évêques de Versailles, de Gap et de Saint-Dié, des membres du chapitre métropolitain, plusieurs curés de Paris, un grand nombre d'ecclésiastiques des paroisses et des divers établissements religieux du diocèse, des amis de la famille et un concours extraordinaire de pauvres bien connus de l'illustre défunt, confondaient leurs regrets unanimes dans ce triste et dernier témoignage de pieuse vénération et de solennelles prières.

Après la cérémonie des trois absoutes, qui ont été faites par MM. les archevêques de Paris et de Rouen et l'évêque officiant, le convoi funèbre, composé de vingt-cinq voitures de deuil et d'un grand nombre de voitures particulières, s'est dirigé vers l'église de Piepus.

— L'illustre prélat était d'une forte constitution, et dans un âge qui permettait encore une longue carrière à son zèle extraordinaire. Mgr. de Forbin-Janson n'avait que cinquante-huit ans. — Mais ses excursions apostoliques, ses travaux de missionnaire infatigable, ses dernières prédications pour propager l'œuvre de la Sainte-Enfance, fondée par lui ; et surtout son cha-

grin de se voir exilé de Nancy depuis 1830, et de ne pouvoir consacrer à ses chers diocésains ce cœur et ce zèle brûlants de charité, qui ont partout ailleurs produit des fruits abondants : tant de saints labeurs ont abrégé le cours de cette vie si active pour la foi.

Nous ne voulons aujourd'hui que donner sommairement une idée de cette carrière sacerdotale si bien remplie. M. de Forbin-Janson était, sous l'empire, auditeur au conseil d'Etat, lorsqu'il embrassa l'état ecclésiastique. Il fut ordonné prêtre à Chambéry ; l'évêque de ce siège, lui donna des lettres de grand-vicaire. Dès le commencement de la restauration, il s'associa aux missionnaires de France, et après un noviciat où l'on vit éclater son obéissance et sa foi, il se livra aux travaux de cette vie de saintes fatigues, de veilles laborieuses, d'infatigables courses évangéliques, qui firent revivre de beaux jours chrétiens dans les cités de notre France. En 1823, Mgr. de Forbin fut nommé à l'évêché de Nancy. Cette ardeur pour la Foi, ce cœur loyal, ce zèle qui allait toujours droit comme un trait vers son but, la gloire de la religion, ne furent pas mécomptés. Son apostolat d'évêque suscita en 1830 d'invincibles préventions, qui le forcèrent de quitter son diocèse. Nous l'avons retrouvé à Paris et dans toute la France, comme le virent l'Amérique, la Palestine et l'Asie-Mineure, homme de Dieu, pontife constamment prêt à donner sa vie pour son troupeau.

BULLETIN.

Service solennel pour Mgr. de Nancy.—Education.—Mission de l'Orégon.

Des circonstances imprévues obligent les Directeurs du Collège de St. Hyacinthe à retarder la rentrée des élèves ; elle avait été fixée au 10 septembre ; elle ne devra avoir lieu que jeudi le 19 du même mois.

M. Moreau et le R. P. Laverlochère sont arrivés hier de leur laborieuse mission au haut de l'Otawa. M. Moreau qui était à la tête de cette mission et qui voyageait pour la troisième fois, a essayé une violente maladie sur la fin de ses travaux. Maintenant sa santé est presque entièrement rétablie.

Il a été annoncé dimanche dernier à la cathédrale, au prône de la messe, un service solennel pour Mgr. de Nancy. C'est demain, mercredi à 9 heures que ce service doit avoir lieu dans la cathédrale. Nous sommes persuadé d'avance qu'on se fera un devoir d'y assister en foule. La mémoire de cet auguste et vertueux prélat est encore trop fraîche dans la mémoire de ceux qu'il appelait ses chers et bien-aimés Canadiens, pour qu'ils ne s'empressent point de lui payer ce juste tribut de leur reconnaissance. Nous ne rappellerons point les fatigues et les peines qu'il s'est données parmi nous pour y faire naître, fleurir et fructifier notre divine religion : vous les connaissez aussi bien et peut-être mieux que nous. Car Montréal a été un des principaux objets de sa prédilection, de son zèle et de sa charité. Qui ne se rappelle la promptitude et l'empressement avec lesquels il recevait les pécheurs repentans et volait même au devant d'eux jusqu'aux limites les plus reculées. Il n'est presque pas un coin de notre pays qui n'ait eu l'avantage de le posséder et de l'entendre, malgré le peu de temps qu'il est demeuré parmi nous. On peut voir dans un autre endroit de cette feuille que l'univers n'était pas trop vaste pour la grandeur de son zèle. L'Amérique, l'Europe, l'Asie et l'Afrique furent tour-à-tour le théâtre de ses travaux apostoliques. Il voulait prendre part à toutes les bonnes œuvres. Partout il bâtissait des monuments de sa bienfaisance et de sa charité, et il n'était surtout heureux que quand il pouvait se flatter d'arracher à l'enfer les âmes les plus abandonnées. C'est en suivant l'ardeur de son zèle que cet Apôtre trouva la mort. Pour nous, nous espérons que c'est une nouvelle vie et qu'à son occasion, on peut se rappeler ces consolantes paroles : *præiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.*

Nous avons souvent parlé depuis quelque temps des améliorations qui s'introduisent partout dans l'enseignement de la jeunesse. En lisant aujourd'hui l'intéressant rapport de notre correspondant sur les examens des jeunes demoiselles du couvent de St. Hyacinthe, on ne peut s'empêcher de se réjouir des progrès et du nouvel essor que prend encore l'éducation parmi celles que la providence a destinées, d'une manière toute spéciale, à conserver les bonnes mœurs au sein des familles, par la douceur et l'aménité de leur caractère et la bonne odeur de leurs vertus. A cette occasion nous sommes heureux de pouvoir informer le public que le couvent de Boucherville qui, comme l'on sait, était devenu la proie des flammes, se trouve maintenant rétabli et en état de recevoir des élèves. Les classes s'ouvriront le 15 de septembre aux conditions ordinaires. Cependant le cours d'instruction sera considérablement augmenté. On y enseignera la langue anglaise à toutes celles qui désireront l'apprendre. Pour faciliter ces améliorations,

on se propose d'augmenter le nombre des institutrices. Il y en aura deux pour le français et une pour l'anglais. Nous espérons que ces louables efforts ne demeureront pas inutiles et que les citoyens ne manqueront point d'en profiter.

Comme tout ce qui se rattache au Canada ne peut manquer d'intéresser les Canadiens, nous croyons faire plaisir à nos compatriotes en leur présentant les quelques détails récents que nous venons de recueillir sur l'état de l'Orégon. On sait qu'un bon nombre de Canadiens y sont établis et que ce sont surtout des prêtres de ce pays qui y ont ouvert les premières missions en 1838, sous la conduite de M. F. N. Blanchet, que ses qualités, son zèle et ses travaux parmi les Sauvages ont fait nommer dernièrement vicaire apostolique de cette lointaine contrée. Nous avons la consolation d'apprendre que les glorieux efforts de ces courageux missionnaires n'y sont pas sans fruit, et que déjà la religion commence à y faire sentir sa douce influence, en y introduisant l'éducation et l'instruction. A la mission de St. Paul, sur la Rivière Wallamette, on avait béni, le 17 novembre 1843, une maison de 60 pieds sur 25, avec une aile de 45 pieds sur 16, pour servir de collège. Dès le 28 du même mois il y avait déjà 20 écoliers, et l'on attendait un grand nombre d'Américains. Le premier maître devait avoir 360 piastres et le second 200. On devait y enseigner le français et l'anglais. Voilà comme la religion catholique est toujours ennemie de l'instruction et de la civilisation.

Dans la même année, 800 Américains étaient arrivés par les prairies avec chevaux, bœufs, vaches et surtout avec de grandes sommes d'argent pour faire des établissements dans l'Orégon.

Les missionnaires catholiques avaient sur la rivière Wallamette, un moulin à farine et un moulin à scie ; qui promettaient d'être d'une grande utilité pour les colons et pour la mission. Car chez le missionnaire catholique les profits sont plus pour ses néophytes que pour lui-même ; c'est là sa famille.

Chez les Américains le bled se vendait une piastre le boisseau, la farine quatre piastres ; les pois une piastre, les patates trois, à la chute.

Des voyageurs arrivés par les derniers canots de l'Hon. Compagnie, disent que les Américains avaient pris possession du territoire contesté, et qu'ils faisaient passer la ligne de division vers le 47^e. degré de latitude N. c'est-à-dire, à environ un degré au nord de l'embouchure du *Columbia*.

Nous voyons aussi avec plaisir que l'échelle catholique ou chronologique inventée par Mgr. F. N. Blanchet, ce zélé et courageux missionnaire canadien dont nous avons parlé plus haut, échelle qui est d'un si grand secours pour l'instruction des Sauvages a été lithographiée. Cette échelle est attachée à un livret en langue anglaise, contenant le précis des principaux traits de l'ancien et du nouveau testament, représentés par des figures significatives. Il est à regretter qu'on ne sache pas où s'est faite la lithographie, et qu'on n'ait pas eu soin de nous dire pourquoi on avait omis d'en faire hommage à celui qui en est l'inventeur.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

PROVINCES D'EN-BAS.

Mgr. Macdonald, évêque de Charlottown administra la confirmation le 30 juillet dans l'église catholique de Charlotte-Town. Parmi les postulants étaient un bon nombre d'aborigènes qui se faisaient remarquer par leur piété.

— Quand nous parlions, l'autre jour, de la nomination de M. Kent, membre de la législature de Terre-Neuve, à la place d'inspecteur de l'éducation, nous ne savions pas que c'était pour la surveillance des seules écoles catholiques ; l'*Indicator* n'en parlait pas, sans doute parce qu'il l'ignorait alors lui-même. Cependant depuis qu'on connaît cela on crie encore dans le camp ennemi, et on prodigue à cause de cette nomination l'injure à Sir John Harvey. Voilà où conduit le fanatisme politique produit par le fanatisme religieux. Laissons parler l'*Indicator* lui-même :

« Nous voulons faire cette question à nos lecteurs. Ont-ils jamais cru qu'un emploi lucratif put être donné à un catholique dans la colonie sans exciter l'ire à sa haute pression, du petit nombre de bigots, parmi lesquels se trouve Caton de *Trinity* (correspondant du *Ledger* qui n'est autre que le membre du comté de *Trinity*) qui brille comme une étoile de première classe ; s'il y a un seul homme dans toute la communauté catholique qui pense autrement, à lui nous pouvons seulement dire, avec une douce ironie et sincérité, que nous plaignons son lamentable aveuglement. Ce ne fut pas sans criailleries que M. Power fut nommé à la magistrature pour la Baie. Ce n'a pas été sans beaucoup de tapage que l'honorable M. Morris est parvenu à la dignité qu'il possède à si juste titre. Et nous entendons encore sonner à nos oreilles des lugubres lamentations et les plus âpres injures à l'occasion de la nomination de M. Doyle. Ce sont les seuls emplois lucratifs donnés à des catholiques dans la colonie. Oui, le nombre total n'a pas

excédé trois, et sur £20,000 payés annuellement en salaires quand £800 sont payés à des catholiques (qui sont en grande majorité) il y a des grinements de dents. »

On dirait que l'esprit de haine qui anime les orangistes d'Irlande a conduit son influence funeste jusque dans cette île qui semblait devoir y être inaccessible. L'aristocratie mercantile y lutte corps à corps et souvent avantageusement avec le gouvernement local ; c'est cette aristocratie qui a fait suspendre la constitution de Terre-Neuve, et qui aujourd'hui répudie les effets de cette constitution d'essai qu'elle a demandée elle-même. Courage, cependant, ô peuple de Terre-Neuve. Vous avez obtenu quelque chose de l'héritage qui nous appartenait ! courage, les peuples sont faits pour lutter sans cesse contre les privilèges et les gouvernements ; courage, la lutte morale que vous soutenez est belle et la victoire, longtemps disputée, il est vrai, sera indubitablement pour vous à la fin. Car la raison est un levier qui ne brusque pas, qui ne brise pas violemment, mais qui opère par une action incessante et irrésistible.

Journal de Québec.

— On lit dans l'*Indicator* de Terre-Neuve :

« Il paraît par des lettres de la Nouvelle-Ecosse, que lord Falkland écrivait, il y a quelque temps, à lord Stanley, que sans admettre de Catholiques-Romains dans le conseil exécutif, il ne pouvait pas espérer administrer son gouvernement de manière à satisfaire tout le monde ; mais qu'il ne pouvait recommander dans toute la population catholique pour cette charge quelqu'un qui ne fut pas un *repealer*. Et il demanda des instructions à ce sujet. Lord Stanley répliqua que la question irlandaise du rappel n'avait rien à faire avec le gouvernement colonial, et M. Keany, un ardent patriote et un zélé *repealer*, a été de suite appelé au conseil, et continue à partager affectueusement les efforts de ses compatriotes, assistant à toutes les assemblées du rappel nonobstant son nouveau caractère. »

ROME.

— On lit dans le *Nitizie del Giorno*, de Rome, 27 juin :

« On a célébré le 16 de ce mois, dans l'église paroissiale de St. Laurent in *Lucina*, le troisième anniversaire de l'établissement de l'association de prières en l'honneur du cœur immaculé de Marie pour la conversion des pécheurs. Une foule de fidèles se sont approchés de la table sainte. La messe solennelle a été célébrée par Mgr. Cometti, évêque de Nicomédie. A l'office de l'après-midi, l'église s'est trouvée trop étroite pour contenir l'affluence des assistants. Le cardinal Patrizi a donné la bénédiction du Saint-Sacrement. »

FRANCE.

— Une ordonnance du roi, en date du 19 juillet, autorise la publication des bulles d'institution canonique de l'archevêque de Rouen et des évêques de Versailles, Verdun, Blois, Gap, Limoges et St. Dié.

M. l'abbé Carron, du clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois chanoine-honoraire de Viviers, vient d'être nommé, par Mgr. l'évêque d'Alger, grand-vicaire de la province d'Oran. M. Carron doit partir incessamment.

IRLANDE.

— On lit dans le *Evening-Post* de Dublin :

« Nous apprenons que le 28 courant il y aura des prières dans toutes les églises d'Irlande en faveur d'O'Connell et de ses collègues. Une des lettres que nous recevons à ce sujet contient ce qui suit :

« On espère humblement que l'appel fait par l'Irlande au Très-Haut contre l'injustice de ses gouvernants égarés sera entendu. »

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADÁ.

Nous regrettons d'apprendre, dit le *Canadien* de Québec, qu'une grave indisposition a forcé M. le docteur Meilleur d'interrompre les visites qu'il avait commencées dans les campagnes d'alentour.

Canal de Beauharnais.— La portion de ce canal sous la direction de M. McDonald, vient encore d'être le théâtre de nouveaux remuements hostiles de la part des journaliers irlandais qui, mécontents encore de leur salaire de 3s. par jour, ont de nouveau concerté la résolution unanime, non seulement de ne plus travailler à moins de 3s. 6d., mais au surplus, d'empêcher les Canadiens qui s'offraient en plus grand nombre qu'eux pour le premier prix. A force de menaces et d'intimidation, ils ont réussi à priver ces derniers de leur emploi et à faire suspendre les travaux. Sans le caractère pacifique de nos compatriotes, nous eussions eu à relater encore de ces scènes épouvantables de pillage et de massacre dont la crainte continue de tenir cette partie du pays sans cesse sous un régime de terreur. Vraiment ce pauvre pays est à la merci de cette bande d'aventuriers qui menacent de se rendre maîtres de tous les droits de nos concitoyens. Où tout cela va-t-il donc aboutir ?...
Aurores.

Fausse monnaie.— La police a été ces jours-ci à la recherche de quelques étrangers qui ont mis en circulation de fausses piastres mexicaines et demi-piastres américaines. On avait suivi les traces des faux monnayeurs jusqu'à un cabaret à l'Anse-des-Mères, mais là on a perdu leur piste et l'on suppose qu'ils ont décampé. Les piastres se reconnaissent à leur légèreté, les demi-piastres à leur couleur bleuâtre et grisâtre.

ANGLETERRE.

— Nous lisons dans le *Morning Advertiser* :

« On pense que la balle qui frappa à mort l'amiral Nelson, et qui a été »

offerte à la Reine, sera déposée dans la Chambre de la Garde, où se trouve un buste colossal de l'amiral. Ce buste est élevé sur un fragment de bois de 3 pieds de haut en provenant du grand mât de la Victory, qui fut traversé par un boulet de canon, à la bataille de Trafalgar."

IRLANDE.

Dans la séance hebdomadaire de l'Association du rappel, lundi dernier, M. D. O'Connell s'exprime ainsi: J'ai à annoncer à l'Assemblée que lord de Grey (l'ancien lord- lieutenant) a l'intention de quitter demain l'Irlande, et j'espère qu'il emportera pour toujours, je ne dis pas la haine, mais le profond mépris du peuple irlandais. (Bravo! bravo!) J'ai appris en outre que les enfants des repealers qui portent le bouton du rappel ont été chassés des écoles publiques. M. O'Connell a protesté contre cette mesure absurde. Le bouton n'est pas un signe de parti. Les repealers ne sont point un parti, ils sont le peuple de l'Irlande.

— On écrit de Dublin au *Times* que des troubles assez sérieux ont éclaté à Bellymena, le 12 juillet, à l'occasion d'un grand meeting orangiste. Des pierres ont été lancées, et plusieurs personnes ont été atteintes. Un homme a été frappé mortellement.

— MM. Ford et Cantwell, qui ont défendu devant la cour du banc de la reine M. O'Connell et ses collègues, ont reçu la lettre suivante du lord-chancelier, auquel ils avaient demandé des renseignements sur l'affaire de l'appel.

Great James st., 13 juillet 1844.

Je suis chargé, Messieurs, de vous faire part, par ordre du lord-chancelier, que le jugement de l'affaire de M. O'Connell et de ses collègues ne subira aucun retard.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : PENNY.

FRANCE.

— Le rapport de M. Achille Fould au nom de la commission chargée de l'examen de la proposition de M. Chapuy de Montville, ayant pour objet de supprimer le droit du timbre sur les journaux et écrits périodiques, a été distribué aujourd'hui à la Chambre des Députés.

Voici la proposition telle qu'elle a été amendée par la Commission :

Article unique.— Les journaux et écrits périodiques paieront, à l'avenir, un droit de timbre fixe, quelle que soit la dimension de leur format.

— Ce droit est fixé à 4 centimes par feuille, sur les journaux écrits périodiques publiés dans le département de la Seine, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, et dans les arrondissements qui renferment une ville de 50,000 âmes et au-dessus.

— Les journaux et écrits périodiques publiés partout ailleurs, paieront un droit de 3 centimes par feuille.

— Il n'est rien innové par la présente loi relativement aux recueils et écrits périodiques actuellement disposés du timbre."

Le produit du timbre des journaux s'est élevé en 1843 à 3,630,000 fr.

Savoir : $\left\{ \begin{array}{l} 3,231,000 \text{ fr. sur la presse périodique.} \\ 399,000 \text{ fr. sur les journaux non politiques.} \end{array} \right.$

C'est le produit de la perception sur 750 journaux publiés actuellement en France, savoir :

230 à Paris, 520 dans les départements ;
310 sont consacrés à des matières politiques ;
440 leur sont étrangers.

Par l'adoption du projet de loi,
340 journaux ne paieront ni plus ni moins qu'aujourd'hui.

260 profiteront d'une réduction de 758,500 f.
150 subiront une augmentation de 55,000

Différence en moins pour le Trésor. 703,000 f.

FRANCE ET ANGLETERRE.

— Un journal espagnol, la *Verdad*, contient une étrange nouvelle : quelles que soient les prétentions des anglais, nous ne pouvons ajouter foi à ce récit, qui nous a tout l'air d'un roman.

D'après des nouvelles arrivées par des dépêches télégraphiques communiquées par des voyageurs qui arrivent de la côte d'Afrique, il s'est passé un événement qui, s'il est certain, peut donner lieu à la rupture de la paix qui règne en Europe. Il paraît que les anglais, en vertu du droit de visite qu'ils se sont arrogé, et qui est toléré, à la honte de certains pavillons, ont eu l'audace de se présenter pour visiter les papiers du bâtiment qui montait le prince de Joinville, commandant l'escadrière française dans les eaux de Maroc. Le prince français a permis l'inspection, et il a vu avec un calme apparent cette insulte faite à son honneur ; mais l'opération terminée par les anglais, il a dit qu'il voulait en faire autant à leur bord. Les Anglais s'y sont refusés, prétendant qu'ils avaient exclusivement le droit de visite.

Le prince de Joinville, qui ne pouvait pas adhérer à un semblable privilège, qui est déshonorant pour les autres nations, après avoir dit que de gré ou de force il obtiendrait cette juste satisfaction, a commencé le feu de toutes les pièces sur le bâtiment anglais, qu'il a coulé. Si cette nouvelle se confirme et si les hostilités sont reprises entre la France et l'Angleterre, l'Europe sera témoin de la grande lutte évitée jusqu'ici par les efforts de la diplomatie et le système de la paix à tout prix par Louis-Philippe.

ESPAGNE.

— On écrit de Barcelone, 25 juin, au *Heraldo* :

"Le digne président du conseil, ministre de la guerre, voulant faire accueil

à ses estimables collègues nouvellement arrivés, leur a offert aujourd'hui un banquet où a régné la plus franche cordialité. On y remarquait MM. le marquis de Viluma, Mayans, Mon, Armero et Pidal, ministres ; le capitaine-général, le chef politique, le président du tribunal, l'intendant de la province, l'introduit d'un ambassadeur, le sous-secrétaire de la guerre, Donoro Cortés, le secrétaire et les aides-de-camp du Général Narvaez. En dépit de ceux qui rêvent les dissidences graves entre les membres du cabinet nous n'avons pu découvrir jusqu'à présent le plus léger motif de croire cette désunion prononcée, dont les journaux de l'opposition s'occupent avec tant de complaisance."

— On écrit de Barcelone, le 1er juillet :

"Il est certain que le 10 du courant paraîtront les décrets de dissolution des Cortés actuelles et de convocation de nouvelles chambres pour le 10 octobre, et qu'en tête de ces décrets le gouvernement, dans une déclaration officielle, fera connaître sa pensée et son système."

"Au moment du départ du courrier, nous apprenons que, par décret de ce jour, la démission de M. Viluma a été acceptée."

"Un autre décret de ce jour charge par intérim le général Narvaez du portefeuille des affaires étrangères."

"On assure que M. de Viluma retourne à son ambassade de Londres."

— On s'occupe en Espagne, avec une grande activité, de l'expédition du Maroc. Le général don Juan Villalonga, qui a obtenu récemment, par une grande énergie, la pacification de Mazirrazgo, est nommé commandant en chef de l'expédition. Six mille hommes doivent être réunis sous ses ordres à Ceuta.

— Le 29 juin, des désordres ont eu lieu à Murcie aux cris de : "Vive Espartero! vive Isabelle II! mort à la tyrannie et aux autorités qui la soutiennent!" Ces vociférations étaient poussées par une vingtaine d'hommes qui furent bientôt dispersés. Quatre d'entre eux furent arrêtés et remis à l'autorité. Quelques heures après, la ville avait repris sa tranquillité accoutumée.

— Une lettre de Barcelone annonce que la santé de la jeune reine s'améliore sensiblement. Une teinte rosée paraît sur ses joues, qui étaient restées pâles jusqu'ici. On espère, grâce à cet heureux effet du climat de Barcelone, garder plus longtemps la cour dans cette ville. Narvaez, au contraire, témoigne le désir que la reine se remette promptement en route vers la capitale.

— La province d'Almérie (Espagne) vient d'être déclarée en état de siège. Cette mesure est motivée par les événements arrivés dans diverses localités, et les machinations des perturbateurs qui, le 7, ont été suivies d'une démonstration de quelques groupes de la classe la plus basse du peuple, qui ont poussé des cris séditieux. Il n'est pas douteux que le parti révolutionnaire ne travaille sans relâche à un nouveau pronunciamiento. Outre les tentatives d'émeute qui ont eu lieu à Almirés, à Saragosse et à Murcie, les troupes ont été insultées à Grenade ; à Cadix, on a cherché à les gagner, et à Madrid, on découvre chaque jour, sur divers points, des dépôts d'armes et de munitions.

PRUSSE.

— On s'étonne beaucoup en Prusse d'une émigration qui a eu lieu en ce moment-ci vers les provinces russes. Les émigrants, pour la plupart ouvriers, ont déposé à l'ambassade russe, à Berlin, 60 thalers par famille. Moyennant cette somme, on leur a assuré des terres en Lithuanie.

RUSSIE.

— On écrit de Varsovie que l'Empereur de Russie vient d'accorder la permission à plusieurs exilés de Pologne de rentrer en possession de leurs biens qui avaient été séquestrés.

— Un noble circassien ayant donné un soufflet à un général russe, à Varsovie, prit la fuite sur son cheval blanc pour atteindre la frontière prussienne. Cet animal admirable franchit une distance de soixante lieues en douze heures. — Deux agents de police, à cheval, et qui changèrent cependant trois fois de montures, ne purent l'atteindre. — Le Circassien est, en ce moment, à Posen, où on lui a offert des sommes énormes pour son cheval, mais il a refusé de s'en séparer à aucun prix.

ITALIE.

— Les frères Bandiera ont été arrêtés sur les côtes d'Italie.

— Des lettres de Triest annoncent que tous les réfugiés italiens arrêtés dans la Calabre ont été fusillés.

— Des bruits contradictoires avaient couru sur le sort des deux frères Bandiera, chefs de l'expédition des insurgés italiens dans la Calabre. On avait dit tour à tour qu'ils étaient morts, retournés à Corfou, ou qu'ils cherchaient encore, avec les débris de leur bande, à agiter la Calabre. La *Gazette d'Augsbourg* annonce positivement qu'ils sont au nombre des prisonniers. Elle donne à penser qu'ils ne seront pas condamnés à mort, et que le gouvernement napolitain se montrera clément.

ALLEMAGNE.

— Nous avons annoncé des troubles à Reichenberg, non loin de Prague ; des nouvelles de cette dernière ville, en date du 9, font connaître qu'une émeute a aussi éclaté à Prague le 5 juillet :

Cette fois, ce sont les ouvriers du chemin de fer qui sont entrés par bandes en demandant un salaire plus élevé. Ils ont trouvé toutes les portes fermées et gardées par les militaires. Quelques pierres lancées ont ouvert l'attaque, qui bientôt est devenue telle, que l'officier qui commandait la troupe se crut obligé de faire feu.

Plusieurs émeutiers ont été plus ou moins blessés ; mais par malheur, une balle pénétra par la fenêtre d'une maison et tua l'enfant de quatre ans d'un marchand, pendant qu'il était à table. De même un cocher fut renversé de son siège par un coup de feu ; il est mort le lendemain.

La populace de la ville prit alors l'offensive, et le corps militaire, attaqué à la fois de deux côtés par cette foule attroupée sur le bastion, et par les ouvriers du chemin de fer, se retira sous la porte pour être à l'abri des coups de pierre ; d'autres corps emmenaient ou dispersaient les principaux meneurs. Ce ne fut que plus avant dans la soirée que des mesures énergiques rétablirent le calme.

P. S. Voici, d'après la *Gazette universelle allemande*, les dernières nouvelles de la Bohême sur l'émeute des ouvriers :

Prague, 10 juillet.—Les ouvriers, selon toute apparence, s'étaient longtemps maintenus sur la défensive. Ce n'est que dans l'après-midi, au moment où la cavalerie commença à les charger, qu'ils engagèrent la lutte. Ils ont détruit une partie d'un chemin de fer. Le bâtiment de la douane a été démoli ; ils ont arraché l'aigle impériale et l'ont foulé aux pieds. Là-dessus le prince Windeschkrantz, commandant-général de la Bohême, a ordonné aux troupes de faire feu ; deux hommes ont été tués et un grand nombre blessés.

« Les troubles qui ont eu lieu à Prague ont coûté la vie à 24 personnes. »

—On lit dans la *Gazette de Magdebourg* :

« L'esprit de révolte se manifeste en Bohême. A Prague, les troubles ont été comprimés par les mesures énergiques qu'a prises l'autorité ; mais dans les petites villes manufacturières, les ouvriers se révoltent. Cela a eu lieu à Deutsch-Brod, où il a fallu avoir recours aux garnisons voisines. Dans toutes les villes manufacturières, les troupes sont consignées pour être prêtes à tout événement. »

BELGIQUE.

—Un journal de Bruxelles annonce que l'on enlève publiquement en Belgique pour l'empereur de Maroc.

—On lit dans l'*Univers* :

Un malheur récent vient de compliquer notre situation dans la province d'Oran et d'accroître les frais extraordinaires que nécessite la guerre du Maroc.

Un violent incendie s'est déclaré, vers les derniers jours de juin, à Ouzert, dans l'ouest de la belle et fertile plaine d'Eghres, et s'est propagé avec rapidité vers le nord et vers l'est. Toutes les récoltes de blé, d'orge et de foin que cette plaine nous promettait ont été dévorées. Mascara, si riche encore hier, est ruinée aujourd'hui.

Il est difficile de déterminer au juste la cause de ce désastre ; tout le monde a remarqué pourtant qu'il a coïncidé avec le pèlerinage d'Abd-el-Kader au *cachrou* (tombeau de son père), et ses partisans pourraient bien avoir détruit, dans un accès de fanatisme, ces riches moissons que les chrétiens devaient recueillir.

Cet événement, joint à l'imprévoyance de l'administration militaire, qui a abandonné, sans ordre, à la dent de chevaux, les ressources qu'offrait à notre service la province de Tlemcen, rend plus difficile encore l'approvisionnement de notre armée de l'ouest, dont Oran est aujourd'hui le seul grenier.

GRÈCE.

—La division continue à régner en Grèce entre les trois partis principaux représentés plus particulièrement par MM. Coletti, Mavrocordato et Metaxas. Ces trois hommes, qui ont tant contribué par leur union à la révolution de septembre, menacent de la faire avorter.

Le mécontentement qui existe dans les masses s'est déjà traduit, à diverses reprises, par des émeutes, qui ont été dirigées non pas contre la royauté mais contre le ministère. Le 23 juin, une foule nombreuse s'est portée sur le palais en criant : *Vive le roi ! à bas les ministres !* Le général Kalergi, commandant de la place, a usé de la répression militaire avec une certaine précipitation, et il a eu un certain nombre de tués et de blessés.

L'ordre a été rétabli, mais ces événements n'ont pas contribué à augmenter la popularité du ministère. Les élections, qui ne sont pas encore achevées, se font généralement dans un esprit d'opposition. M. Mavrocordato lui-même a vu échouer sa candidature à Misolonghi, où il avait été nommé dernièrement à l'unanimité avec M. Tricoupi. M. Mavrocordato n'a obtenu que 169 voix, et M. Tricoupi n'en a pas eu une seule.

—Les dernières nouvelles de l'Inde annoncent que le gouverneur Ellenborough, mettait en mouvement deux corps d'armée de 40.090 hommes chacun pour envahir la confédération Sique, et la contraindre à abandonner un vaste et riche territoire. Mais le remplacement de lord Ellenborough par sir Henri Hardinge, nommé récemment aux mêmes fonctions, va, selon toute probabilité, arrêter ce projet dans son exécution.

Du reste, la force militaire anglaise se développe et s'avance de plus en plus dans le Punjab, le Gwalior et même le Scinde, malgré une assez vive résistance qu'elle rencontre sur ce dernier point. Sir Ch. Napier, dont la bravoure un peu aventureuse est bien connue, commande les forces britanniques, et se prête sans effort aux vues de lord Ellenborough.

L'arrivée de sir H. Hardinge va probablement changer cette situation.

AFRIQUE.

—On écrit de Cadix, le 13 juillet, que tout fait croire que les côtes de l'Afrique vont être le théâtre de grands événements. La Suède et le Dan-

mark se disposent à envoyer une flotille, qui se dirigera d'abord sur Gibraltar et agira de concert avec l'escadre hollandaise ; d'autres personnes disent qu'elle se réunira à l'escadre française.

Le prince Henry des Pays-Bas est à Gibraltar, sur une frégate de guerre. Le S, le Prince de Joinville était arrivé dans ce dernier port sur le navire à vapeur de guerre le *Pluton*, qui portait des dépêches du général Bugeaud pour le gouverneur. Le prince se rendit le jour suivant à Tanger, et après avoir eu une conférence avec le consul français, il retourna à Gibraltar.

—Voici la liste des bâtiments français qui se trouvent actuellement sur les côtes du Nord de l'Afrique ou en route pour ces parages :

Vaisseaux le *Suffren*, monté par M. de contre-amiral prince de Joinville, le *Jemmapes*, le *Triton* ; frégate la *Belle-Poule* ; frégates à vapeur le *Labrador*, l'*Asmodèn*, l'*Orénoque* ; corvettes à vapeur le *Pluton*, le *Cassendi*, le *Veloce*, le *Cuvier*, vapeurs de moindre force le *Phare*, le *Castor*, le *Cocyle*, l'*Etna*, le *Tartare*, l'*Euphrate*, la *Chimère*, le *Rubis*, le *Var*, le *Grégoire*, le *Méteore* ; gabarres l'*Aube*, la *Provençale*, la *Perdrix*.

Plus les bateaux à vapeur l'*Orénoque* et le *Cuvier*, partis de Toulon, le 14, pour aller embarquer à Port-Vendres les troupes de cavalerie qu'ils ont ordre de transporter à Oran.

BOLIVIE.

—Une rupture vient d'éclater entre le gouvernement de Bolivie et le consul-général et chargé d'affaires de France. Voici comment la *Gazette de Lima* rend compte de cette affaire.

« Le ministre des relations extérieures a déclaré, à la date du 4 février, au chargé de la légation et du consulat-général de France, que les notes transmises par lui, à la date du 13 et du 14 janvier, étaient si inconvenantes et si insultantes, qu'elles ne pouvaient être reçues par le ministère.

« Le ministre bolivien a ajouté qu'il croyait ne pas devoir analyser les notes lu chargé d'affaires de France, mais qu'il serait rendu compte au gouvernement français de la forme que cet agent, dans ces derniers temps, donnait à sa correspondance ; que ce gouvernement jugerait si le gouvernement bolivien pouvait se dispenser d'agir comme il l'a fait en cette occurrence, c'est à dire de renvoyer les notes dont il avait à se plaindre et de cesser toute communication avec celui qui les avait écrites.

« Le gouvernement bolivien manifeste d'ailleurs le désir d'entretenir avec la France des relations amicales, car il n'a, dit-il, d'autre motif pour interrompre celles qui existaient, et il ne voit d'obstacle à leur rétablissement que dans la personne même de l'agent français. »

AMÉRIQUE.

—On a reçu des nouvelles du Brésil jusqu'à la date du 9 juin. Les chambres avaient été dissoutes, et le ministère complété par la nomination de M. Holanda Cavalcanti aux fonctions de ministre de la marine, et de M. Ramiro aux fonctions de ministre de la justice. Le ministère n'a adopté cette mesure parce qu'il se trouvait en minorité. Les chambres se réuniront de nouveau en 1844. La nouvelle de la mise en vigueur du nouveau tarif était prématurée.

—On écrit de Montevideo que le 24 avril la légation française a fait une sortie, et a mis en déroute le poste le plus avancé d'Oribe. Malheureusement le caractère s'introduisit dans ses rangs, et quarante cavaliers d'Oribe en profitèrent pour sabrer une des compagnies légères.

Dans cette affaire, et une autre qui a eu lieu le même jour, la garnison a perdu 230 hommes, tant tués que blessés.

Oribe en a, dit-on, perdu 600.

Jusqu'à la date du 3 mai, il n'y avait plus eu de combat. Rivera avait paru, disait-on, en vue de Colonia avec son armée, et avait marché vers Montevideo après avoir laissé devant Colonia un petit corps d'observation.

—D'autres nouvelles portent qu'on l'avait vu à Colla, à peu près à neuf lieues plus près de Montevideo.

La ville de New-York.—Il vient de paraître à New-York un nouveau *Directory*, contenant 60.118 noms. Nous y trouvons les détails suivants :

—Le nombre des consuls étrangers dans cette ville est de 47 ; il y a 32 banques, avec un capital de \$27,480,000 ; 74 compagnies d'assurances, avec un capital de \$20,597,034 ; sur ce nombre, 18 sont des compagnies d'assurances maritimes, ayant un capital total de \$3,374,517 ; 6 sont assurances sur la vie, capital \$ millions. Le nombre des églises est de 193, classées comme suit : 8 africaines, 32 baptistes, 25 congrégationalistes, 19 allemandes réformées, 6 juives, 3 luthériennes, 32 épiscopales méthodistes, 1 association méthodiste protestante, 27 presbytériennes, 3 presbytériennes réformées, 2 associations presbytérienne réformée, 30 épiscopales protestantes, 15 catholiques romaines, 2 unitariennes, 4 universelles, 4 de Wesh, 16 diverses, 201 ministres ; 10 écoles attachées aux églises ; sociétés religieuses et morales, 35 ; publications périodiques, 46 ; journaux, 69 ; lignes de paquebots, 28.

Guerre éminente chez les Mormons.—Les journaux de Warsaw et d'Hancock assurent que les populations de ces deux villes continuent leurs préparatifs de guerre contre les Mormons de Nauvoo, dont ils ne veulent plus supporter le voisinage. Le gouverneur Ford a publié une proclamation, dans laquelle, il déclare que l'état donnera secours et aide aux Mormons contre ceux qui les attaqueront ; il ajoute que les Mormons ont donné un grand exemple de calme et de résignation, lors des graves événements du mois de juin, et il blâme hautement ceux qui ont troublé et veulent encore troubler la paix de l'Illinois.

Cette proclamation ne paraît pas avoir été très bien accueillie dans le pays.

MAÎTRE COURTOIS.

CHAPITRE IV.

Un malheur n'arrive jamais seul, dit-on vulgairement. Nous voyons deux explications de ce proverbe. Souvent l'homme a l'oreille bien dure, et il est nécessaire de frapper plusieurs fois pour se faire entendre, ou encore, l'homme ayant beaucoup à expier, la Providence lui en veut ménager les occasions. Or, quelqu'en pût être le motif, les malheurs s'enchaînent et se succèdent dans la famille Courtois avec une accablante opiniâtreté. D'abord, la mort de Jenny, outre le chagrin général qu'elle occasionna, frappa deux coups presque mortels. Mme. Courtois et Charlotte demeurèrent inconsolables. La mère, depuis qu'il avait été question de marier sa fille aînée, avait placé toutes ses espérances sur Jenny, et elle la considérait comme son unique enfant. Elle perdait donc tout avec elle, et ses larmes étaient intarissables. Charlotte, encore toute exténuée de privations et de mauvais traitements qu'elle avait si longtemps endurés, ne put supporter la perte d'une sœur dévouée, elle tomba dangereusement malade. Sur ces entrefaites, une autre catastrophe vint consterner nos pauvres gens. Nous avons parlé dans le premier chapitre d'un fils de maître Courtois, qui se dédommageait au dehors des duretés paternelles. Ennuyé d'un joug si rigoureux et contre lequel il était toujours en pleine révolte, le jeune homme s'était engagé. Après quelques mois d'essais et de dégoûts, Auguste s'avisa de désertir. On le poursuivit, il voulut se défendre, tua un homme, et bientôt après, condamné par un conseil de guerre, il fut passé par les armes. Cette mort fut presque immédiatement suivie de celle de Mme Courtois, qui ne put résister à des secousses si cruelles et si rapprochées. Maître Courtois avait pleuré sur la mort de sa fille. — Je n'aurai plus ce diable sur le bras, avait-il dit en apprenant la fin tragique de son fils. — Devant la perte de sa femme, le plus vif de ses sentiments fut celui de la peur ; il lui sembla que cette cruelle mort qui s'acharnait sur les siens, se rapprochait beaucoup de sa personne. Il trembla durant quelques jours, et parut dès lors très affligé ; même il fut indisposé, et en profita pour se soigner avec empressement. Deux à trois semaines après le dernier de ces événements, il était sur pied. Néanmoins sa maison lui parut vide il changea de logement et en prit un autre petit. Il se trouva bien solitaire : aussi commençait-il à prendre Charlotte en amitié, et s'habitua-t-il, ses affaires terminées, à se rendre chez ses enfants pour se reposer et se distraire avec eux, lorsque la mort vint encore lui arracher cette tardive et dernière affection. Pendant la dernière maladie de Charlotte, M. Courtois fut un tout autre homme : rien ne lui coûta ; il allait lui-même faire exécuter les ordonnances du médecin ; il épiait tous les désirs de sa fille et il sortait aussitôt pour la contenter ; chaque jour il apportait quelque nouveau cadeau dans le petit ménage ; enfin, il semblait n'avoir plus d'autre affaire que de ramener et de faire luire le bonheur autour de Charlotte. — Guéris-toi, lui disait-il, guéris-toi seulement, et tu verras ! Je veux que les marquises te regardent passer, tant tu seras brave et belle ! Et ce que je veux, fillette, tu sais si je m'entends à le faire ! Mais guéris toi, petite, que je ne te voie plus sur ce vilain lit.

Tous les efforts et tous les soins furent inutiles : il était trop tard ; le mal avait depuis longtemps jeté de profondes racines, il devait emporter sa victime. Charlotte mourut, et nous ne saurions dire qui se montra le plus désespéré, de Kerlaou ou de M. Courtois, du mari ou du père. Kerlaou vendit son fonds de commerce, réalisa le peu qu'il possédait, quitta Paris pour toujours et se retira dans le petit village de Bretagne où il était né, et où il avait encore des parents. M. Courtois resta dans Paris : ses affaires l'y attachaient. Mais son caractère, jusque-là empreint d'une teinte de jovialité, devint inquiet et morose. Pour oublier ses chagrins, il se livra avec une ardeur nouvelle à ses spéculations habituelles, et l'amour du gain rempli insensiblement les vides de son cœur. Il parvint à s'arranger encore une existence assez commode : il avait une domestique qui tenait son petit ménage et déployait le plus grand zèle autour de son cher maître, dans l'espoir, il est vrai, de se frayer une petite place dans le testament. M. Courtois lui-même, pour s'assurer une gardienne dévouée, avait fait naître ces espérances, en insinuant quelques mots sur les belles récompenses que l'enfer réservait aux domestiques fidèles. La journée se trouvait remplie par les courses, les visites, les rendez-vous, tous les tracassés des affaires : et M. Courtois se résignait volontiers à contracter un nouveau bail sur la vie de ce pauvre monde. Il eut encore quelques années d'un beau feu, durant lesquelles il vit l'or s'entasser sans mesure dans ses coffres. Tout lui réussissait avec un bonheur inespéré. Que n'allait-il pas entreprendre ? Il ruminait mille combinaisons infallibles qui, dans un assez court espace de temps, allaient l'égaliser aux plus hau-

tes fortunes, lorsqu'il s'aperçut un beau jour qu'il était malade et qu'il avait soixante-douze ans.

Il était rentré le soir malade et fatigué : il avait mal dormi, avait eu de mauvais rêves, et en se levant matin, il s'était trouvé tout faible et tout tremblant. — C'est singulier, se dit-il, moi qui ne sais pas ce que c'est que d'être malade ! Ce ne sera rien, j'espère, et cela va se passer en mangeant un morceau.

Il appela sa bonne : — Marianne, mon café ! M. Courtois, prit son bol d'une main tremblante, avala quelques gorgées qu'il rejeta tout aussitôt, et ne put aller plus loin.

— Miséricorde ! s'écria Marianne, vous êtes malade, mon cher monsieur, je cours chercher le médecin.

— Je te défends de sortir, répliqua M. Courtois avec un calme apparent ; je n'ai rien, entends-tu ? absolument rien, et je vais à mes affaires : l'appétit viendra en chemin.

— Quelle imprudence ! reprit Marianne sur le ton de la désolation, et désolée en effet que cela se passât si vite.

M. Courtois frappa du pied avec un sourd jurement, prit son chapeau et sortit. Il tint bon toute la matinée, et courut la ville comme d'habitude. Cependant, sur les deux ou trois heures de l'après-midi, il dut tourner bride subitement et regagner paisiblement son logis.

— Monsieur veut-il dîner ? demanda Marianne avec un regard scrutateur.

— Pas encore, laisse-moi.

M. Courtois rentra dans sa chambre et se laissa tomber dans un fauteuil. — Ouf ! je n'en puis plus. Ah ça ! mais, décidément, serais-tu malade, Courtois ? Pas possible ! Cependant je me sens tout à l'envers. Si j'envoyais chercher le médecin ?... Cette fille va me croire perdu et va le conter à tout le quartier ? Eh bien, à présent, qu'est-ce que cela me fait ? Faut-il me laisser mourir pour empêcher des pies de bavarder ? Quoique je n'aie pas grande confiance en la médecine, un remède bien pris, dès le commencement, peut couper court au mal ; cela me paraît assez raisonnable.

En conséquence, et d'un ton qui ne souffrait pas de commentaires, M. Courtois ordonna à sa bonne d'aller chercher le médecin. Marianne sortit aussitôt ; mais au lieu de se rendre directement chez le docteur, elle prit un détour, et, après un quart d'heure de marche, entra dans un magasin de nouveautés où elle demanda M. Victor. Un grand jeune homme d'une tournure cavalière et gaillarde se présenta.

— Eh ! bien, Marianne, est-ce qu'il y a du nouveau ? Vous avez l'air tout renversé.

— Monsieur votre oncle est malade.

— Vraiment ! s'écria le jeune homme avec une expression de figure où la surprise se mêlait à la joie.

— Bien malade ! il m'envoie chercher le médecin.

— Diantre ! ce doit être sérieux ! car le cher oncle ne s'y frotte ni volontiers, ni souvent.

— Je viens donc vous prévenir, monsieur Victor, parce qu'enfin on ne sait pas ce qui peut arriver, et il est bon que vous soyez là, autant que possible. Seulement, je vous recommande de ne pas souffler mot sur ma visite. Vous aurez l'air de venir par hasard, comme vous le faites de temps en temps.

— Soyez tranquille.

— Et puis, si vous aviez le malheur de perdre monsieur votre oncle, et le bonheur d'hériter de toute cette fortune qui ferait envie à un roi, je vous recommande une pauvre fille qui se sacrifie pour son maître sans en rien espérer. Car vous connaissez ses principes ?

— Tu vivras de tes rentes, Marianne : compte là-dessus.

— Que Dieu vous bénisse, mon bon monsieur ! Je cours chez le médecin.

— Pourvu que ce médecin n'aille pas le guérir ! se dit Victor en retournant à ses occupations.

Pendant M. Courtois attendait dans une impatience extrême : il allait et venait de son fauteuil à la croisée, et ne voyant rien venir, il se rassoyait, fermait les yeux et cherchait le sommeil, mais vainement. Pour faire diversion, il ouvrait son secrétaire, prenait son portefeuille, comptait ses billets, ses titres, ses créances. Hélas ! une larme involontaire (sinistre pressentiment) venait mouiller ses yeux. Il soupirait, refermait précipitamment le secrétaire et maugréait de plus belle sur la lenteur de Marianne. Enfin celle-ci rentra.

— Drôlesse ! est-ce ainsi que tu perds ton temps, quand je souffre le martyre ?

— A la bonne heure ! s'écria effrontément Marianne, voilà ce qui s'appelle récompenser son monde. Comment ! moi qui cours depuis deux heures après votre médecin, et qui ai fait le tour de Paris pour le voir lui-même ! Une autre fois, je saurai me tenir tranquille.

—Allons ! allons ! la paix, reprit M. Courtois sur un ton plus adouci ; va-t-il venir ?

—Avant dix minutes.

—C'est bien : tu es une bonne fille. Soigne-moi, et tu n'en seras pas fâchée. c'est moi qui te le promets.

—Ah ! mon bon maître, je vous suis toute dévouée, vous le savez de reste. Ce n'est pas pour dire, mais je suis prête à passer dans le feu pour vous ! Allez, si le bon Dieu m'écoute, vous vivrez longtemps ; c'est tout ce que je demande.

—Continue de la sorte, et tu seras contente de moi, en attendant que Dieu te récompense comme tu le mérites. Maintenant, va préparer du feu, afin que si le médecin ordonne quelque chose, ce soit tout de suite. O hypocrite ! se dit M. Courtois lorsque Mariannette fut sortie ; je ne suis pas ta dupe, et si je te ménage, c'est que j'ai besoin de toi ; non seulement tu n'auras pas un liard de ma bourse, mais j'espère bien que le bon Dieu, puisque bon Dieu il y a, aura soin de ta vilaine peau ; quant à moi, je me tiens à quatre pour ne pas la battre comme plâtre. Quelle misère d'avoir besoin de telles gens ! Si j'avais mes filles !... Pauvre Charlotte ! pauvre Jenny !... je serais tranquille avec elles ! Personne, que cette vieille menagère : c'est vraiment épouvantable !

La suite à un prochain numéro.

AVIS.

Un maître d'école bien recommandé sachant l'anglais demande une place dans un village. S'adresser à ce bureau pour plus amples informations.

TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARON vicaire-général, curé de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire sont priées de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivants de chaque semaine à St.-Clément au presbytère ou chez M. Ls. HAINAULT, N. P.

AGENCE A NEW-YORK, Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI
Pour marchands de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sousigné (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD, } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.
NEW-YORK. } "Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier les ordres. Ils auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS

et même à faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'auriez pas de concurrence possible, puis que nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le sousigné vient de recevoir des principaux fabricans, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chapes ; Draps d'or et d'argent ; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés ; aussi les échantillons de plus de 300 différents genres de Gands, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricans et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Ciboires et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au sousigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,
Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & JAMOTHE,
Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

A VENDRE.

ACE BUREAU,
CANTIQUE pour la TEMPÉRANCE.

COLLEGE DE LA SAINTE-CROIX, WORCESTER, Près Boston.

CE COLLÈGE nouvellement établi par les soins de l'Evêque de Boston, Mgr. Fenwick, et placé sous sa direction immédiate, est bâti sur une des collines qui environnent la ville de Worcester. A une position agréable, il j'ont l'avantage d'un air parfaitement pur, et d'une eau abondante et limpide. Une ferme de 82 acres est annexé au COLLÈGE.

Le PLAN D'ÉDUCATION qu'on y suit pour être en rapport avec les différentes professions auxquelles les jeunes gens peuvent se destiner, renferme 3 branches d'études spéciales, c'est-à-dire les études propres à l'Etat Ecclésiastique, aux Belle-Lettres, et au commerce.

Le Cours d'étude propre aux jeunes gens qui se destinent au Commerce embrasse l'Écriture, l'Arithmétique, la tenue des livres, l'étude des langues Anglaise et Française, l'Histoire, la Géographie, la Connaissance de la Sphère, l'Algèbre élémentaire, la Géométrie, et les autres parties les plus pratiquées des Mathématiques. On y fait de plus un cours spécial de Composition et de Déclamation propres au génie des deux langues anglaise et française. La Science de la Religion n'est pas oubliée dans cette spécialité ; on s'attache à montrer aux jeunes gens le parfait accord de la Religion naturelle, le domaine de la Raison, avec la Révélation, dépôt sacré de la Foi.

Le cours d'études destiné aux jeunes gens qui veulent acquérir une connaissance plus étendue des Belles Lettres embrasse l'étude du latin et du grec, celle des auteurs classiques et des poètes, la Rhétorique, la Logique, la Philosophie, la Métaphysique et la Morale, l'Histoire Ecclésiastique, l'Astronomie, la Chimie, et les autres branches des Sciences Naturelles.

Le cours d'Études Ecclésiastiques comprend en outre les leçons de Théologie et d'Écriture Sainte.

Comme ces 3 branches d'étude forment le cours complet d'éducation, les parents auront la liberté de choisir parmi ces sciences, celles qu'ils jugeraient pouvoir être utiles à leurs enfants dans la profession qu'ils leur destinent.

L'INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE est surtout l'objet des soins particuliers : outre l'explication familière du Catechisme, on a besoin de donner de fréquentes conférences sur les principes, les doctrines et les cérémonies de l'Eglise catholique.

Les élèves sont constamment sous les yeux de leurs professeurs ou directeurs, même pendant le temps des récréations.

Les livres nécessaires aux études doivent être fournis aux élèves par leurs parents ou correspondans ou bien ils pourront être achetés au collège à des prix aussi modérés que possible.

On ne recevra pas au collège des enfants au-dessous de 8 ans ni au-dessus de 14. On y reçoit aussi que les catholiques.

Prix de la Pension

Le prix de la pension est de 150 dollars par an : cela comprend l'éducation, la nourriture, le logement, le blanchissage et le raccommodage du linge et des bas.

La pension doit être payée 6 mois d'avance, et une remise de 10 par 100 sera faite à ceux qui seront ponctuellement exacts à remplir cette condition. Le président du collège est autorisé à renvoyer, après 2 mois de séjour dans la maison, ceux des élèves dont la pension n'aura pas été payée d'avance.

Les arts d'agrément et l'étude des langues étrangères sont en dehors du prix de la pension ainsi que les soins du médecin pour le cas de maladie.

On pourra procurer aux élèves qui les désireraient des leçons de ces Arts d'agrément ou de langues étrangères, c'est-à-dire, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, de musique, de dessin, de peinture, de danse, et d'escrime.

Les vacances commencent la dernière semaine de juillet et se terminent le 15 septembre exclusivement.

N. B.—La route la plus directe est celle d'Albany. On fait le trajet p'Albany à Worcester en 9 heures par le Rail-Road ; et le même Rail-Road fait le trajet de Worcester à Boston en 2 heures.

THOMAS F. MULLEDY.

PRÉSIDENT.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEFRONX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTHR.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PTHR.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.